



problème façade et baie vitrée

Par **daco**, le **17/05/2012** à **11:05**

Bonjour ,

Ayant fait poser une baie vitrée avec l'accord de l'assemblée générale sur le côté d'un balcon dans l'angle d'un immeuble .

Lors du ravalement de façade , l'entreprise effectuent les travaux ne veut pas poncer le montant (a la disqueuse) mais par contre peint par dessus , sous prétexte qu'ils avaient dit que les balcons devaient être vider pour effectuer les travaux .

A l'arrière de l'immeuble il y a des vérandas , et là , l'entreprise a effectuer les travaux (poncer + peindre) , j'ai pris des photos .

Le conseil syndical est du parti de l'entreprise .

Une baie vitrée et une véranda apparemment seraient la même chose vis a vis de la loi (un par vu) .

Que dois faire , pour que les travaux se fassent ???et que mes droits soient respecter